



# Communiqué

Observatoire de la mobilité, édition 2023

## La mobilité active progresse en ville

**L'Observatoire de la mobilité présente chaque année les indicateurs clés liés aux déplacements en milieu urbain et aux usages de l'espace public lausannois. Cet outil permet également de suivre la mise en œuvre des objectifs de la Municipalité dans ces domaines. Cette édition présente notamment de nouvelles données sur l'évolution des flux de mobilité active et du trafic motorisé au centre-ville.**

Bien qu'encore influencées par les conséquences du COVID, les campagnes de comptages multimodaux de Lausanne Région attestent d'une baisse globale du trafic automobile en ville et une augmentation des déplacements à pied et à vélo entre 2014 et 2021. Ces données permettent d'observer une diminution de 12% du trafic individuel motorisé sur le cordon ville, ainsi qu'une croissance des flux piétons de 20%. Les déplacements à vélo sont, quant à eux, 4 fois plus fréquents. Ces évolutions encouragent la Municipalité à poursuivre ses politiques de mobilité et d'aménagement de l'espace public pour réaliser les objectifs du Plan climat. « En sept ans, les habitudes de déplacement de la population lausannoise ont évolué positivement vers une mobilité plus active. En poursuivant nos différents projets en matière de mobilité et d'aménagement des espaces publics, nous accompagnons cette transition nécessaire pour les générations futures et la réalisation des objectifs du Plan climat », souligne Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité.

### Apaiser et fluidifier le trafic

Ce sont 21 zones 30 et une zone de rencontre qui ont été mises en place en 2022, pour un total de près de 5 km d'aménagements. Aujourd'hui, la ville de Lausanne dénombre 91 km de zones modérées (zones 30, zones de rencontre et zones piétonnes) soit une évolution de 63% depuis 2006. Afin d'améliorer la fluidité du trafic, la Municipalité a supprimé les feux de certains carrefours et traversées piétonnes et poursuit la mise au clignotant la nuit de certains carrefours. Ces mesures n'impactent pas la sécurité des différentes usagères et usagers de la route.

### Développer la mobilité active

Pour rappel, selon les chiffres recensés en 2015, 18% des déplacements en voiture de la population se font sur une distance inférieure à 2 km. Afin de favoriser un report modal de ces déplacements automobiles vers la marche à pied, la Ville a balisé une série d'itinéraires piétonniers offrant un accès facile au centre-ville. Le projet « Cœur de ville à 15' » propose des parcours à la fois directs et confortables, parsemés d'assises et situés dans des rues verdoyantes à faible trafic motorisé. Pour les déplacements de plus de 2km, mais inférieurs à 5km, correspondant à 35% des trajets automobiles lausannois, un report modal vers le vélo est visé. Pour rendre attractif ce mode de déplacement de plus en plus utilisé, la Ville poursuit le développement des aménagements et liaisons cyclables. Cette année, 5% supplémentaires d'aménagements cyclables ont ainsi été réalisés à Lausanne et près de 1'300 nouvelles places de stationnement vélo ont été créées.

### Partager l'espace public entre les différents modes de déplacement

Au sein de la population lausannoise, le mode de déplacement le plus fréquent est la marche à pied. La qualité des espaces-rues de la ville joue un rôle clé dans l'attractivité croissante de ce type de déplacement. En 2022, l'avenue des Jordils et le quartier de Sévelin ont terminé leur mutation en zone de rencontre et le quartier Pré-du-Marché en zone piétonne. Ces espaces apaisés gagnent en attractivité pour la mobilité active. Dans cette optique, le nombre d'assises



sur le domaine public a poursuivi son augmentation. Depuis 2018, +63% de bancs publics ont été posés. En 2022, sur 147 assises posées, 114 sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Même si les transports publics et la mobilité active attirent toujours plus d'adeptes, ces modes de déplacement peuvent parfois être complétés par l'utilisation d'une voiture. Afin d'atténuer la pression sur le stationnement résidentiel, un certain nombre de places de stationnement en zone blanche payante deviennent accessibles aux personnes bénéficiant d'un macaron.

## **Préparer l'avenir**

La mobilité est au cœur du quotidien des Lausannoises et Lausannois et constitue un thème important pour atteindre les objectifs fixés par le Plan Climat. Comprendre les opportunités et les défis qui entourent la mobilité et les espaces publics est essentiel pour guider les actions de la Municipalité. En ce sens, les données recensées dans l'Observatoire de la mobilité permettent de faire un point de situation sur les progrès réalisés et ceux qu'ils restent à concrétiser.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 21 juin 2023